

CRANSAC
LES THERMES



Bulletin Municipal

Août 2013



n°5

Édito



Les premières retombées significatives de notre Classement en Station Classée de Tourisme, vont voir le jour prochainement. En effet, vous entendez parler depuis longtemps du Casino ; aujourd'hui, ce projet est devenu une réalité qui prend corps petit à petit, puisque l'ensemble des éléments financiers et juridiques entre le Casinotier et la Commune est à présent bouclé. Il appartient maintenant au Responsable du Casino d'obtenir auprès de la Commission des Jeux et au-delà, du Ministre de l'Intérieur, l'autorisation d'ouverture.

Cette entreprise de jeux représente pour notre Commune mais aussi pour les autres Communes environnantes, un atout considérable en termes économiques et d'attractivité du territoire. Elle va participer largement à la dynamique de la ville et des environs par la création tout d'abord d'une trentaine d'emplois dont une grande majorité sera recrutée sur place. Ensuite, l'impact d'un Casino devrait se mesurer par des retombées :

- économiques, par la venue de nouveaux visiteurs qui traverseront l'ensemble de notre territoire, le découvriront pour certains, et pourront être amenés à y revenir et peut-être y séjourner ;
- en termes d'image touristique et culturelle, par une plus grande diversité d'animations et par un positionnement thermal plus affirmé ;
- financières directes, notamment par le prélèvement sur le produit brut des jeux versé à la Commune.

C'est donc une réalisation qui représente un point fort pour notre développement local et régional.

D'autres projets structurants sont toujours en portefeuille, mais ils nécessitent des moyens financiers importants qui demanderont un phasage en plusieurs étapes. Le Plan d'eau de Passelaygues fait partie de ces priorités. Les études techniques sont à présent terminées, mais les périodes actuelles nous incitent à la prudence, tant les aides ont tendance à se réduire très sensiblement.

Nous avons donc encore beaucoup de sujets à traiter et toujours autant d'enthousiasme pour les mener à bien... **Les rendez-vous ne manqueront donc pas.**

Jean-Paul LINOL
Maire de Cransac-Les-Thermes

En couverture, photo de M^{me} PINEL, Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme remettant le panneau symbolique du Classement à M. le Maire le 8 octobre 2012, en présence de nombreuses autres personnalités, dont M^{me} GUERARD-BARTHELEMY, Présidente de la Chaîne Thermale du Soleil et M. GUERARD, Directeur Général, Madame le Préfet, M. le Président du Conseil Général, M^{me} Marie-Lou MARCEL, Députée, M. Stéphane MAZARS, Sénateur, M. André MARTINEZ, Président de la Communauté de Communes Decazeville-Aubin ainsi que plusieurs Conseillers Généraux, Maires, Elus et Institutionnels.

En haut de cette page, photo de M. le Maire devant le bâtiment des anciennes salles de douches, qui abritera le futur Casino.



Sommaire

LA VIE COMMUNALE

État civil	4
Le budget communal	5
Les écoles	6
Collège Jean-Jaurès	7
Les associations	8 et 9
Parmi les réalisations	10 et 11
Concours des villes et villages fleuris	12
Gestion différenciée des espaces verts	13
L'Œuvre d'Art	14
Le Casino	15 à 17
Tourisme	18 à 20
Communication OT	21 et 22
Le camping municipal	23 et 24
Adhésion à la route des Villes d'Eaux du Massif Central	25
Le Thermalisme	26
Inauguration OT, Musée et 3 ^e pôle de l'Œuvre d'Art	27

LA VIE INTERCOMMUNALE

Inauguration Médiathèque	28
Transport scolaire	29
Programme local de l'Habitat	30
La Maison de Santé Pluridisciplinaire	31



dernière minute

Info

Recensement des habitants. Collecte des informations auprès des Cransacois du 16 janvier 2014 au 15 février 2014.

État civil

NAISSANCES

11/03/2012	Léana FOURRIER
19/03/2012	Ilona GOURDIN
25/07/2012	Hailey GRES
28/07/2012	Lorenzo LESCARRET
04/08/2012	Nhoé MACONNEAU
27/08/2012	Samuel ESPINOS
29/11/2012	Morgan SVEC

MARIAGES

30/04/2012	Romain DUCROCQ & Eliane GARNIER
23/06/2012	Grégory LEDUC & Pauline LAGRIFOULIERE
07/07/2012	Roland CHENEAU & Catherine ROLLE
21/07/2012	Freddy GOURDIN & Brigitte BES
18/08/2012	Gilbert DUPONT & Claudine FOUCHARD
03/11/2012	Patrick LEROY & Myriam ROUSSEUW

DÉCÈS

08/01/2012	Dominique LACHE	46 ans
08/01/2012	Paulette LOPEZ née EDMOND	90 ans
01/02/2012	Robert MARCINKOVSKI	81 ans
07/02/2012	Zygmunt ALBRECHT	88 ans
17/02/2012	Jean LOUDES	81 ans
26/02/2012	Suzanne VERGNES née VIGOUROUX	87 ans
05/03/2012	Marie JOAQUIN née FLOTTES	91 ans
14/03/2012	Jean-Jacques RAMMERY	79 ans
03/04/2012	Martine ALET née AYNES	58 ans
23/04/2012	Nadine BAREDON née MORENO	57 ans
10/05/2012	Laurent LAGRIFOULIERE	33 ans
20/05/2012	Patricio MARTINEZ	86 ans
08/06/2012	Jacques GARCIA	77 ans
13/06/2012	Georgette VERGNES née LASJAUNIAS	80 ans
21/06/2012	Maurice ANTRAYGUES	67 ans
07/07/2012	Adrien BARNABE	83 ans
05/08/2012	Anna LOLL née GIRARDI	75 ans
20/11/2012	Christiane MIQUEL née BARLET	80 ans
01/12/2012	Raymonde DIAZ née HERNANDO	81 ans
12/12/2012	Barbara SZRAMA	87 ans
19/12/2012	Lucien MAXANT	78 ans
25/12/2012	Pierre GRATACAP	92 ans

Budget prévisionnel communal 2013

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère général	384 600
Charges de personnel	791 500
Autres charges	155 100
Charges Financières	56 900
Charges exceptionnelles	10 100
Virement Investissement	184 200

1 582 400

Recettes

Atténuation de Charges	62 000
Produits des services	150 000
Impôts et Taxes	630 000
Dotations	627 500
Autres Produits	52 400
Travaux en Régie	60 500

1 582 400

INVESTISSEMENTS

Cuisine Cantine	29 900
Plan d'eau Passelaygues (études)	8 000
Bâtiments	52 200
Matériel Mobilier	15 600
Divers	9 000
Voiries Réseaux	93 400
Site Internet	22 000
Démarches Casino	25 000
Foncier (achat terrains)	11 000
Balayeuse et Camion	52 800
Aménagement Terrains	27 700
Matériel OT	9 000

355 600

Budgets annexes :

- CCAS
- Camping
- Lotissement
- Chauffage Urbain



Nouveaux véhicules

Les écoles

RYTHMES SCOLAIRES



L'organisation actuelle du temps scolaire est un facteur qui contribue à obtenir des résultats peu satisfaisants. En lecture, le niveau est inférieur au niveau moyen des élèves européens et il se dégrade. Le nombre des élèves en difficultés augmente et nos élèves sont anxieux et fatigués à l'école.

Le gouvernement a décidé la refondation de l'enseignement. La réforme des rythmes scolaires doit permettre de mieux répartir les heures de cours sur la semaine, d'alléger la journée de classe et de programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande.

Cette réforme entrera en application à la rentrée scolaire 2013 avec la possibilité de demander les

report de son application à la rentrée 2014. La municipalité de CRANSAC a pris la décision de mettre en place cette réforme dès la rentrée de septembre 2013.

LES ENJEUX de cette réforme visent :

- à améliorer les apprentissages de nos enfants ;
- à favoriser la réussite de l'élève par une nécessaire évolution des rythmes, la réduction du temps d'enseignement quotidien, un meilleur équilibre hebdomadaire ;
- à renforcer la place de l'école au sein du territoire par une cohérence et une continuité du projet de l'école avec la mise en place d'un Projet Educatif Territorial (PEDT) afin d'optimiser toutes les

ressources de la commune.

Au-delà des 24 heures d'enseignement, organisation du temps péri-éducatif : activités éducatives, culturelles, sportives assurées par des intervenants sous la responsabilité de la commune. Suivant les activités proposées, la rotation de celles-ci s'articulera soit sur la semaine, soit sur l'année. Les enfants choisiront parmi les activités présentées.

Les activités pédagogiques complémentaires sont assurées par les enseignants à raison de 1 heure par semaine (aide aux élèves en difficulté etc.).

Ces périodes péri-éducatives doivent être un temps de loisir éducatif et culturel en restant dans le ludique.

Sur la commune de Cransac, l'association « les Orteils au Soleil » prendra en charge ces nouvelles activités. Le programme est très bien avancé mais pas encore totalement finalisé. Les activités suivantes pourront être mises en place de manière ponctuelle : atelier jardinage, ateliers scientifiques, découvertes de nouvelles technologies, projet vidéo...

À l'année : activité ludothèque, activité arts plastiques...

Avec des intervenants extérieurs : atelier magie, théâtre, éveil musical, initiation au billard et au tir à l'arc.

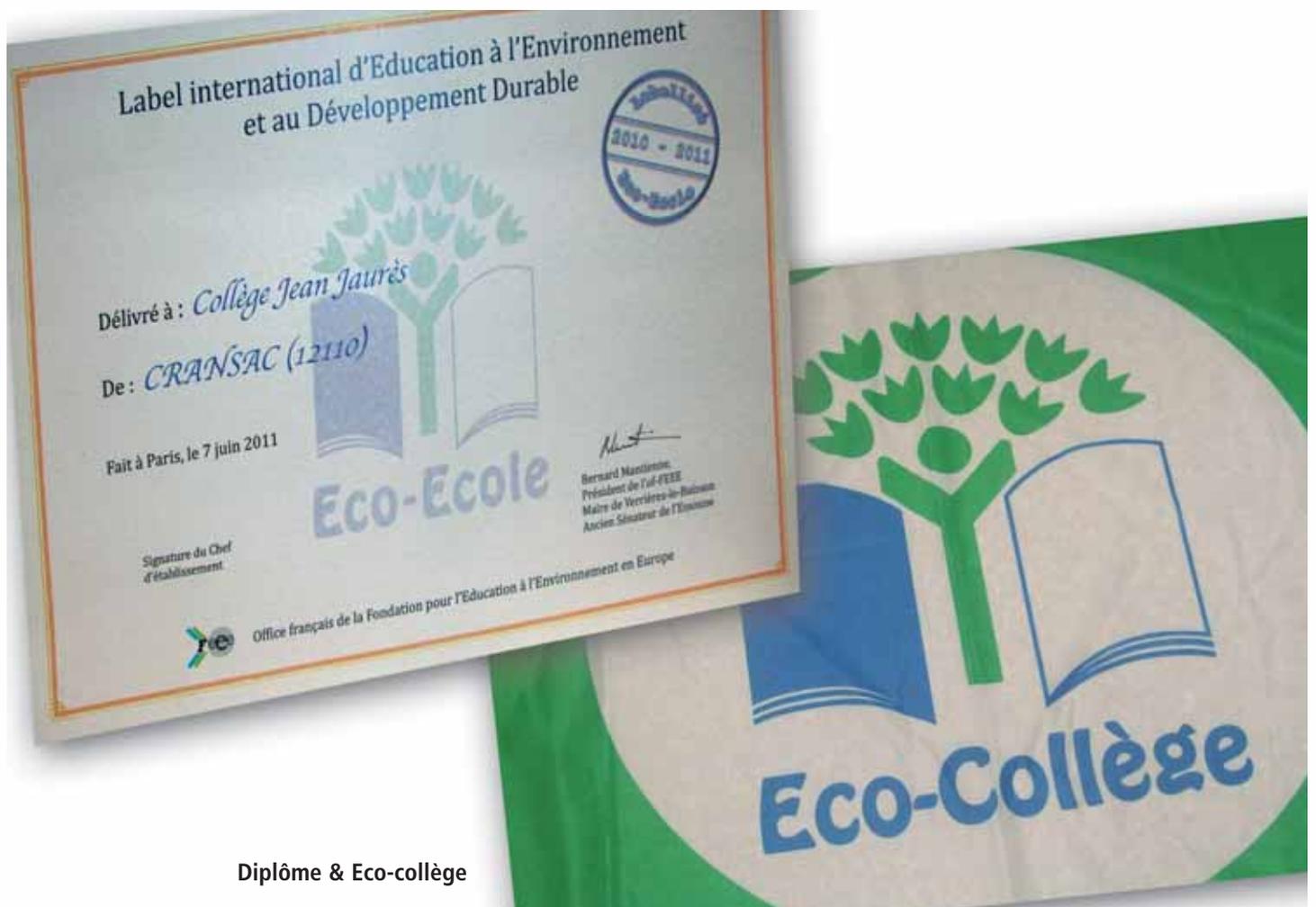
Collège Jean Jaurès

UN ECO-LABEL POUR LE COLLEGE

Pour la 3^e année consécutive les élèves du collège de Cransac ont reçu le Label International d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable délivré par l'OF-FEEE (Office Français de la

Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe). Ce label « Eco-Collège » est le fruit d'un travail réalisé par une quinzaine d'élèves, portant sur le calcul des économies d'énergie avec à l'appui la rédaction d'une Eco-Charte (raccordement du bâtiment au réseau de chaleur municipal). L'obtention de ce label récompense aussi l'utili-

sation de papier recyclé, feutres rechargeables, tri des déchets, réalisation d'un jardin avec récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage. Dans le département, 44 collèges ont participé, seuls 4 établissements ont obtenu le label, dont celui de CRANSAC.



Diplôme & Eco-collège

Les associations

D'AUTRES EXEMPLES...

Ecurie Défi-Racing

L'Ecurie Défi-Racing est une association loi 1901, créée en 1993 dans le but de promouvoir le sport automobile et d'aider tous ceux qui le souhaitent, à participer à des épreuves sportives.

Elle est affiliée à l'Association Sportive Automobile ROUTE D'ARGENT dont le siège se trouve à RODEZ, qui, elle-même, dépend de la Fédération Française Sportive Automobile.

L'Ecurie Défi-Racing compte une quarantaine de licenciés qui sont, soit des pratiquants en tant que pilotes, co-pilotes, commissaires sportifs ou tout simplement membres actifs passionnés de

sport mécanique. Le Rallye Régional des Thermes que l'association organise, compte pour le championnat régional Midi-Pyrénées et la coupe de France des rallyes.

En 2012, l'éco-citoyenneté avait été le leitmotiv de l'association. En effet, lors de cette 6^{ème} édition, les organisateurs avaient loué une voiture électrique (Roadser RESLA) qui a fait l'ouverture des spéciales. Ce véhicule bénéficie d'une autonomie d'environ 350 km pour un coût en électricité d'environ 1€ aux 100 km. Pour continuer dans leur démarche éco-citoyenne, l'équipe organisatrice de Défi-

Racing ne s'est pas arrêtée là, puisqu'à l'issue de la course un bilan carbone a été effectué et une plantation d'arbres réalisée en partenariat avec le Lycée Agricole et Horticole de RIGNAC.

La 7^e édition du Rallye Régional des Thermes se déroulera cette année les 21 et 22 septembre. Le PC course se trouvera dans le bâtiment de l'ancien Office de Tourisme et la place Jean Jaurès ; la rue du 1^{er} Mai fera office de parc fermé. La remise des prix aura lieu le dimanche 22 septembre en fin d'après-midi au Centre Thermal de CRANSAC.





Les Cavaliers de la Vaysse

Président:

Philippe GOBIN

Trésorière:

Amandine LAFARGUETTE

Secrétaire:

Marie BONNAL

L'association des Cavaliers de la Vaysse compte environ 70 licenciés et de nombreux bénévoles pour

réaliser différents projets et manifestations (environ 6 par an): Quine, concours départemental de dressage, concours de sauts d'obstacles, fête du club...

Le siège de cette association se trouve au centre équestre, au cœur même de la magnifique forêt de La Vaysse, lieu idéal pour pratiquer

l'équitation. Les cavalières ont obtenu de très bons résultats tout au long de la saison lors des épreuves officielles, et elles ont participé en 2012 au championnat de France dans les disciplines: sauts d'obstacles et dressage. Cette année elles représenteront le club Cransacois à Lamotte Beuvron (45).

UN ÉVÉNEMENT IMPORTANT SUR NOTRE COMMUNE

500 motards à Cransac

Cransac accueillera une autre compétition de sport mécanique cette année, **l'Aveyronnaise Classic** les: **22, 23 et 24 août 2013.**

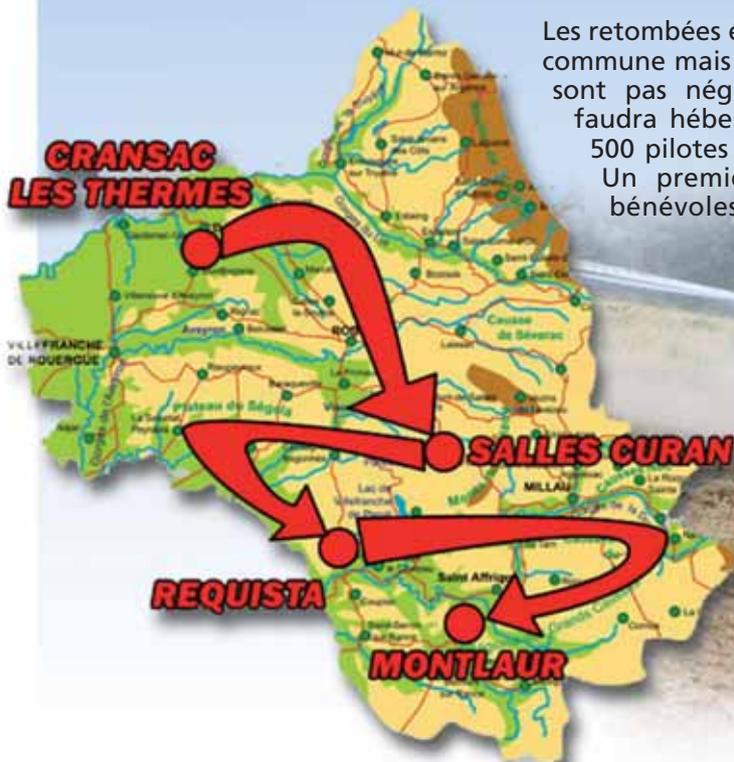
Les organisateurs sont « Le Moto Club de Boisse-Penchot ».

Une trentaine de bénévoles de cette association a travaillé depuis des mois pour régler les moindres détails de l'accueil des quelque 500 motards attendus pour cette 11^e édition, dont le départ se fera pour la première fois à Cransac.

Les retombées économiques sur la commune mais aussi la région, ne sont pas négligeables puisqu'il faudra héberger et nourrir les 500 pilotes et leurs assistants. Un premier groupe de 10 bénévoles arrivera dès le

lundi 19 août, un autre d'une cinquantaine de personnes le rejoindra le mercredi 21, ainsi qu'une équipe médicale.

Les pilotes prendront le départ le **Judi 22 août** vers 8h du matin ; un départ est prévu toutes les minutes: une organisation parfaite qui devrait ravir les fans de ce sport. **Ce sera aussi une fort belle manière de faire l'ouverture de la fête de Cransac.**



Parmi les réalisations

Ecole Jacques Prévert

Pour l'école maternelle, après des glissades de plusieurs décennies et le temps faisant son travail, il est nécessaire de changer la structure extérieure qui est réellement en fin de parcours. Le nouveau matériel répondra aux conditions obligatoires en matière de réglementation et de sécurité. Ce renouvellement impose un investissement d'un montant de 13753 euros. Adieu le sable qui remplissait les chaussures des tout petits!!! Un sol souple fait de deux couches d'une épaisseur de 10 et de 30 minutes amortiront les chutes éventuelles. Il sera également installé un bac à sable et un jeu à bascule de quatre places nommé "TORTUE", tout ceci, n'en doutons pas, à la grande joie de nos petits.

Les principales valeurs ludiques de cette structure sont les suivantes: Toboggan • Horloge • Echelle • Poteau ballons • Filet à grimper • Pont incliné...



Restaurant scolaire



Un matériel de cuisson obsolète après plus de 25 ans de service... Il est venu le temps d'investir dans le remplacement de tout ce matériel et de mettre aux normes, de plus en plus exigeantes, les locaux abritant ces installations.

Un investissement de 24 718 euros est ainsi nécessaire.

Les mises en conformité nous ont amenés à faire des aménagements intérieurs dont la construction de toilettes dans l'enceinte de la cantine pour le personnel y travaillant. Des modifications ont été réalisées petit à petit: carrelage, sol, peintures... il reste encore du travail à réaliser.

Le budget de la cantine prend une part importante pour la municipalité, il est déficitaire de 85 000 à 90 000 euros par an.

Avec les investissements en cours, le budget consacré au restaurant scolaire nécessite que soit menée une profonde réflexion. À titre d'exemple, en 2012, le prix moyen de revient d'un repas était de 6,32 euros pour un prix moyen de participation demandée aux parents de 3,96 euros...

Cela mérite réflexion ...

L'aménagement de l'Office de Tourisme

L'Office de Tourisme a été transféré depuis peu au bâtiment de l'ENVOL (voir page 27), après d'importants travaux. Il représente aujourd'hui une structure accueillante avec des installations fonctionnelles, un mobilier moderne et un équipement performant utilisant les technologies informatiques.



Les objectifs de l'Equipe de l'Office de Tourisme portent sur 2 points :

- la finalisation du site internet de la ville qui est déjà en ligne et qui peut déjà être consulté (voir page 22) ;
- le classement en 1^{ère} catégorie, rendu nécessaire par la modification de la réglementation (suppression des étoiles au 1^{er} janvier 2014) mais également par le classement de la Commune en « station classée de tourisme », ce qui nécessite la mise en œuvre, déjà amorcée, d'une « démarche qualité » aboutissant à la certification afférente.

L'achat de véhicules

Deux nouveaux véhicules (voir photos page 5), dans le cadre du renouvellement du matériel, sont venus améliorer l'équipement roulant nécessaire.

Diverses réalisations

Par le personnel communal (travaux en régie), qui permettent d'améliorer l'existant (à titre d'exemple, réfection des installations sanitaires au Cabinet Médical Thermal, réaménagement en cours du bâtiment communal du Fraysse, travaux aux écoles...)

Et le Plan d'eau de Passelaygues...

Nous avons largement évoqué le sujet lors du précédent bulletin.

L'objectif recherché est le traitement de l'eau mais aussi l'aménagement paysager de tout le secteur environnant. Comme prévu, une importante étude a été menée conjointement par un Cabinet spécialisé et l'Association Halieutilot afin que soient proposés plusieurs scénarii permettant de mettre en valeur ce plan d'eau.

Les coûts générés, quel que soit le scénario choisi, sont de l'ordre de 400 000 euros. Les recherches de subventions auprès des différents partenaires n'ont pas permis de trouver à ce jour une solution acceptable et supportable par le budget communal. Dans ce contexte difficile, il sera proposé au Conseil Municipal l'option du traitement seul de l'eau par un curage, solution qui représente un coût d'environ 100 000 euros.

Les démarches ont d'ores et déjà débuté auprès de l'Administration (Police de l'eau notamment) afin de pouvoir envisager cette opération technique dans les prochains mois. Les Cransacois seront avisés des étapes indispensables qui devront être programmées pour mener à bien le projet.

Cette intervention ne remet pas en cause l'ensemble de l'aménagement paysager qui pourra être réalisé ultérieurement en fonction des conditions financières et économiques.



Concours des villes & villages fleuris

CRANSAC GAGNE UNE 2^e FLEUR

Déjà riche de distinctions au niveau départemental, Cransac a obtenu en 2012, un nouveau label national.

Le jury régional qui a visité la Commune, le 12 Juillet 2012, lui a attribué une « Deuxième Fleur », qu'on peut voir apposer sur les panneaux d'entrée de ville.

Ce résultat est le fruit d'un long et patient travail entrepris depuis plusieurs dizaines d'années, un travail de requalification de friches minières en espaces paysagers.

Le label étant délivré pour trois ans, l'objectif pour les années futures est au moins de le garder, sinon de progresser encore vers la « Troisième Fleur ».

Mais que recouvre ce label ? Les critères d'attribution se modifient et intègrent de nouvelles exigences au fur et à mesure que viennent à jour des préoccupations environnementales plus globales. Si, à l'origine le critère « fleurs » (quantité, diversité, présentation...) était déterminant, actuellement, il n'entre en ligne de compte que de façon minoritaire.

L'éventail des critères à satisfaire regroupe trois chapitres :

1 - Patrimoine paysager et végétal : forêts, parcs et jardins, arbres en alignement, arbustes, pelouses, fleurs en pleine terre ou hors sol, en jardi-

nières ou suspensions... autant d'éléments pour lesquels un bel ordonnancement est à ménager.

2 - Cadre de vie et développement durable : respect de l'aspect naturel ; gestion économe de l'eau par paillage ou choix de plantes adaptées au climat, utilisation raisonnée des produits chimiques vers une utilisation zéro ; propreté au quotidien avec tri sélectif, élimination des tags, maîtrise de la pollution canine ; réduction des publicités sauvages ; harmonie dans le choix du mobilier urbain ; enfouissement des réseaux, incitation des concitoyens à entretenir leurs habitations et leurs abords ; traitement paysager des entrées de ville...

3 - Animations et valorisation touristique : promotion du label sur tous les documents et le site internet ; organisation d'événements en liaison avec les jardins et les plantes ; mise en place de jardins familiaux ; actions en milieu scolaire...

Notre Commune a intégré depuis longtemps bon nombre de ces critères. Le label « Deuxième Fleur » récompense l'investissement humain et financier, consenti par la collectivité : deux jardiniers épaulés par l'équipe technique, et des achats annuels de plantes (en 2012, 46 arbustes, 2 000 annuelles, 1 680 bis-

annuelles, 1 500 vivaces).

Le patrimoine vert et fleuri de Cransac est très étendu pour une si petite ville, il constitue un atout majeur de son charme. Il a aidé à l'obtention du label « Station Classée de Tourisme ».

Le label « Deuxième Fleur » et les pratiques environnementales qu'il exige, ont valu à Cransac d'être Commune pilote dans la Communauté de Communes pour l'opération « gestion différenciée des espaces verts. (voir page 13)

Un souhait ! Que chacun apporte sa contribution. Par exemple en arrachant les plantes qui poussent au ras de son mur ou de son trottoir. Il suffit de quelques minutes de temps en temps.

On participe ainsi à un effort collectif, on est donc un bon citoyen ! On s'aère et on fait de l'activité physique, c'est très recommandé par la médecine ! Avec l'arrachage manuel on en est à zéro produit phytosanitaire, on préserve sa santé et on n'empoisonne personne. En plus, on économise aux employés communaux du temps perdu en déplacements, temps payé... avec nos impôts.

En tout, que du bénéfice pour tout le monde ! Du vrai développement durable !

Gestion différenciée des espaces verts

Le bulletin N° 4 de septembre 2012 a fourni à chacun les informations nécessaires à la bonne compréhension de la notion de « gestion différenciée des espaces verts » et du bien-fondé de la pratique. Globalement, il s'agit d'intervenir au bon endroit au bon moment, en favorisant au mieux la biodiversité (qui nous est nécessaire à tous) et en évitant l'utilisation des produits chimiques dits phytosanitaires (qui causent beaucoup de mal à l'être humain).

Ce mode de gestion découle des recommandations ministérielles concernant l'environnement et le développement durable. Bien des villes nous ont précédés dans ces pratiques. On peut citer, Rennes depuis plus de trente ans, Toulouse, Rodez... Cransac qui démarre est Commune pilote pour le Bassin.

Pour bien s'imprégner de la démarche et trouver les réponses aux questions que l'on peut se poser, on peut se procurer le dépliant explicatif (réalisé par la Communauté de Communes) ci-après à l'Office de Tourisme ou à la Mairie. Ce document a été élaboré, à l'usage des Cransacois, dans une démarche participative par le comité de pilotage mis en place à cet effet.

ESPACES VERTS
La gestion différenciée

Plus de nature en ville

LA ZONE DE LA CAYRONIE
SITE PILOTE DE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

QUE DU POSITIF
DANS LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

- Pour les habitants**
 - Renouveler le cadre de vie en offrant de nouvelles perspectives au regard,
 - Limiter les pollutions en réduisant l'utilisation des produits pesticides,
 - Créer du lien social en offrant des animations de sensibilisation,
 - Redécouvrir une richesse de plantes et d'insectes en favorisant le maintien de la biodiversité locale,
- Pour les techniciens des espaces verts**
 - Expérimenter de nouveaux savoirs et savoir-faire en mettant en place de nouvelles techniques,
 - Diminuer les risques professionnels en réduisant l'utilisation des pesticides,
 - Devenir référents techniques auprès des habitants et d'autres professionnels en transmettant leur savoir.
- Pour les élus**
 - Rendre le territoire attractif en mettant en place des projets novateurs,
 - Être en cohérence avec la politique de développement durable en étendant des actions pilotes,
 - Satisfaire la demande sociétale en préservant le cadre de vie,
 - Répondre au cahier des charges des villes fleuries en mettant en place des itinéraires d'entretien appropriés.

Les raisons du choix

- Visible de tous car à l'entrée de Cransac
- Proche des habitations et donc nécessité de sensibiliser au changement
- Faible fréquentation du public avec un rôle surtout paysager dans le quartier
- Ancien site minier recolonisé par la nature

Caractéristiques écologiques
Prairie naturelle avec une bonne humidité
Une vingtaine d'espèces présentes en grande majorité annuelles permettent une germination après avoir produit des graines, permettant le développement de nouveaux individus l'année suivante.

Code qualité

- espaces verts naturels
- espaces verts praticables (cheminement)

Itinéraire d'entretien

- Fauche tardive de la prairie une fois par an après la fin de la floraison pour renouveler le stock de graines dans le sol
- Entretien des accès tout autour et dans la partie centrale pour permettre un cheminement par un fauchage 2 fois / an
- Aucune espèce végétale plantée
- Aucun produit phytosanitaire et aucun engrais

Objectif

- Réservoir de biodiversité
- Rôle paysager : nature sauvage en ville

LE SAVIEZ-VOUS ? Seul 1% du pesticide utilisé reste en contact avec l'organisme qu'il doit détruire.

LE SAVIEZ-VOUS ? Une pelouse fauchée régulièrement ne comporte QUE 3 espèces végétales de plantes alors qu'une prairie naturelle en compte une quarantaine...

Le scénario qui avance vers la gestion différenciée

- 2012 > Zone expérimentale de la Cayronie
- 2013 > 50% des espaces verts de la commune
- 2014 > Totalité des espaces verts

Une exposition (réalisée par la Communauté de Communes) composée de 3 panneaux est également visible dans le hall de l'Office de Tourisme.



L'œuvre d'art...

LA TRIANGULAIRE DE CRANSAC

Récompensée par le Département

Chaque année, le Conseil Général de l'Aveyron organise un concours pour récompenser les réalisations mettant en valeur un élément du patrimoine du Département.

Dans ce département, essentiellement rural, le patrimoine minier et industriel de Cransac et de tout le Bassin est désormais pris en compte et reconnu.

En 2010, la Commune avait obtenu un Premier Prix dans la catégorie "Préservation et Rénovation d'un édifice, en l'adaptant à un nouvel usage pour les travaux réa-

lisés à la Salle d'Accueil (ancienne salle des machines).

En 2012, Cransac a concouru dans la catégorie « Création contemporaine mettant en valeur l'identité aveyronnaise ». Aussi étonnant que cela puisse paraître, la Triangulaire de Cransac, œuvre de Joëlle Tuerlinkx, a obtenu le Premier prix.

De cette œuvre, le mât de 34 mètres implanté dans le parc, sur l'ancien carreau de la mine, en constitue le pôle très visible dans l'espace public. Comme un doigt pointé sur une carte, il indique que quelque chose a disparu. Les deux

autres pôles, l'un dans les Ecuries, l'autre dans le Musée et avec le Musée, chacun à sa manière et en complémentarité, restituent la mémoire de ce qui a été et ne sera jamais plus, toute la mémoire de Cransac et de son œuvre d'art.

Le jury départemental a salué l'originalité du projet, la facture très contemporaine de l'œuvre et les actions de médiation mises en place afin que chacun puisse se l'approprier et la faire sienne.

La remise des prix du concours a eu lieu le 18 Avril 2013 à l'hémicycle du Conseil Général.



Rapport 1947
a-croquer.

Rapport concernant la demande
de classement de la commune
de Cransac, comme station
thermale.

Monsieur Ferrand demande que la caisse à
ordres du quartier de la gare soit réparée. Satisfac-
tion lui sera donnée.

Monsieur le Président donne connaissance au Conseil
du rapport établi par M. Claignes sur le classement
de la ville de Cransac comme station hydrominérale
à la suite de ce rapport le Conseil Supérieur d'
Hygiène de France a donné un avis défavorable
au classement.

Le Conseil ;
Après lecture du rapport sus mentionné ;
Considérant que certains données du rapport, nota-
ment en ce qui concerne le Service des Bains de la
ville, et les conditions d'hygiène, ne sont pas
aussi parfaitement assurées que le mentionne
le rapporteur ;
Considérant également que la ville de Cransac
fait assumer les Bains aux curistes qui viennent chaque
année, presque la stiva ;
Considérant qu'une surcharge de 600 stivaux,
curistes viennent tous les ans à Cransac et que
des résultats appréciables ont été constatés ;
Demande au Conseil Supérieur d'hygiène
publique de France de vouloir bien reconnaître le
classement de la ville de Cransac comme station
hydrominérale.

Le Casino

BREF HISTORIQUE

La préoccupation de la Commune de Cransac a été depuis longtemps l'obtention de la reconnaissance hydrominérale pour sa station thermale. En parcourant les registres des délibérations des Conseils Municipaux de 1947 à 1968, on retrouve ce souci constant des élus. La copie du compte rendu (ci-joint) de la réunion du Conseil Municipal du 23 novembre 1947 en est un exemple. Toutes ces diverses tentatives n'ont pas pu aboutir.

Plusieurs autres demandes ont été redéposées ensuite, en 1996, 1997 et 1998 par les équipes municipales conduites par Jean-Paul LINOL mais sans pouvoir mener à bien le projet en raison de diverses contraintes insurmontables à ce moment-là.

Aujourd'hui, après une évolution de la réglementation (avec notamment l'unification des catégories de classement) mais aussi de la situation globale de la Commune, le classement en « station classée de tourisme » a été obtenu après un long travail mené par les élus et le personnel communal. Ce « label » mais également l'antériorité des demandes ont permis de rendre la commune « éligible » à l'implantation d'un casino. La persévérance a donc « payé ».

Munie de ce « passeport », la Commune a ainsi pu mettre en œuvre, avec l'aide d'un Cabinet spécialisé, la procédure complexe conduisant au casino.

Le Casino en quelques étapes et questions-clés :

La recherche d'un délégataire

La réglementation considère l'exploitation d'un casino comme une activité de service public qui ne peut cependant pas être gérée par une collectivité territoriale. Dans ce contexte, la Commune a donc fait appel à un délégataire (après la procédure réglementaire d'usage) dont les obligations ont été définies dans un contrat de délégation de service public, appelé Cahier des Charges.

Qui a été retenu pour l'exploitation du Casino ?

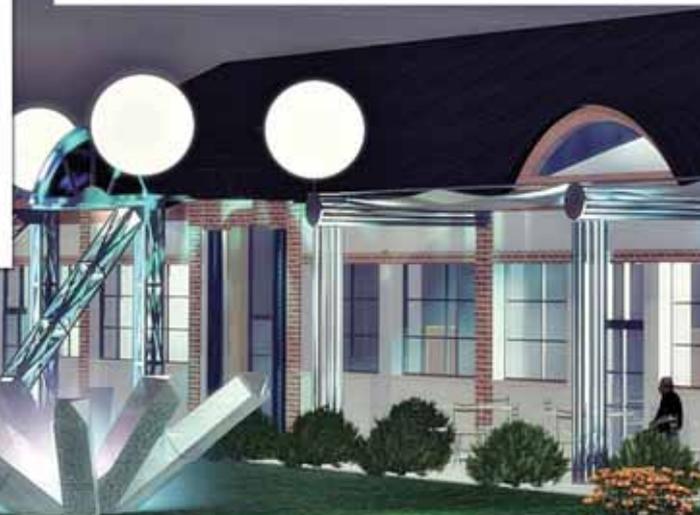
Après délibération, le Conseil Municipal a porté son choix sur la Sté SAS AREV Finance représentée par son Président, M.AREVIAN, déjà propriétaire de 6 Casinos : Alviac -46-, Vic-sur-Cère -15-, Chaudes-Aigues -15-, Villard-de-Lans -38-, La Bourboule -63-, Le Mont-Dore -63-. Il est en train de construire le 7ème (Casteljaloux -47-).

La recherche d'un lieu d'implantation

Après plusieurs hypothèses et avis autorisés, le choix s'est porté définitivement sur les anciennes salles des douches des Mineurs, où sont stockés actuellement les noyaux qui alimentent le réseau de chaleur. Ces derniers seront transférés dans un bâtiment communal situé près de l'ancienne Sté COGER.

Que va devenir ce bâtiment ?

- Le bâtiment sera loué au casinotier (appelé légalement le délégataire) dans le cadre d'un bail emphytéotique administratif (BEA) de 20 ans, à l'issue duquel il sera, soit, rétrocédé à la Commune en l'état, soit, il bénéficiera de la même destination à partir d'un nouveau bail avec le même délégataire ou avec un autre.
- Il sera bien entendu réaménagé et équipé, et, ce, à la charge entière et exclusive du délégataire, pour un montant total d'investissement de près de 4 Millions d'euros (matériel compris). À la demande de la municipalité, l'architecture de cet ancien bâtiment minier, dernière figure emblématique de cette époque, sera conservée.



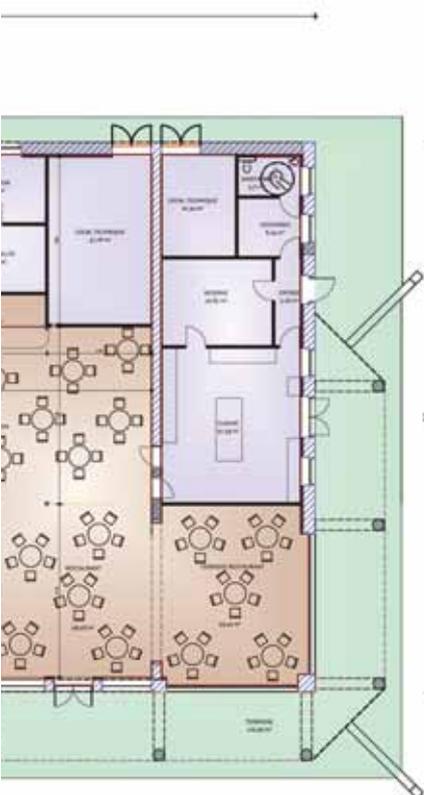
Comment fonctionne un Casino ?

(en France, aujourd'hui un peu plus de 200 Casinos)

- L'organisation d'un Casino s'articule autour de 3 pôles obligatoires : les Jeux (nature-même de l'activité des Casinos), la Restauration et l'Animation.
- Le Casino est soumis à une réglementation extrêmement rigoureuse et l'espace jeux n'est ouvert qu'aux majeurs sur présentation obligatoire d'une pièce d'identité. Son activité dépend de deux Ministères : le Ministère de l'Economie et des Finances, et le Ministère de l'Intérieur.
- Il s'agit, pour notre Commune, d'un Casino que l'on peut qualifier « à taille humaine » ; le personnel employé sera formé et sensibilisé aux risques de l'addiction, lui permettant, si besoin, d'intervenir préventivement auprès des joueurs qui seront eux aussi informés de ces risques potentiels.

Quel est l'apport du Casino pour Cransac et le territoire ?

- La création d'emplois : C'est le premier élément visible immédiatement puisque le Casino débutera son activité avec 30 emplois pourvus en grande partie sur place ;
 - Une aubaine pour les entreprises et artisans de la région car le délégataire procédera à la réhabilitation du bâtiment, en grande partie, à partir de prestataires locaux ;
 - Une attractivité indéniable pour notre Commune et le territoire, en raison de l'impact habituel d'un Casino sur le secteur où il est implanté, participant ainsi largement au développement économique, touristique et culturel. Ce sera, de plus, l'unique Casino de l'Aveyron, et, dans le cadre de la législation actuelle, ce devrait être pour l'avenir le seul.
 - Un nombre d'animations plus important et plus varié, venant enrichir l'offre existante, avec la mise en place de synergies (partenariats avec les acteurs locaux du tourisme et de l'animation) ;
 - Le versement à la Commune, notamment, d'un pourcentage du produit des jeux, l'État étant cependant le plus grand bénéficiaire ;



ECH.12/02/13

Où en est le projet à ce jour ?

- Le délégataire a obtenu le permis de construire et l'enquête publique obligatoire diligentée par la Sous-Préfecture a eu lieu. Cette enquête menée par un commissaire-enquêteur assermenté n'a fait apparaître aucune opposition au projet.
- Le délégataire attend à présent l'autorisation d'ouverture délivrée par le Ministère de l'Intérieur.
- Les travaux du Casino devraient débuter au début de 2014 pour une ouverture vraisemblable au printemps 2015.



Tourisme

Les crans'animations Vous avez été nombreux et avez pu assister à...

www.christophe-morvan.com celticvoyage@gmail.com

CONCERT celtic voyage

CHRISTOPHE MORVAN

CRANSAC-LES-THERMES

Samedi 13 Avril

20h30

Salle d'accueil

www.cransac-les-thermes.com

CRANSAC Les Thermes

CONCERT CHORALE MELODICA DE RODEZ

**SAMEDI
27
AVRIL**

**a 15h à
L'ÉGLISE**

Chorale dirigée par
Gérard DELBOS,
ancien teneur de l'Opéra
de Lyon et de Marseille

Thèmes : musiques de film,
chansons régionales,
Airs opéra, spectacles

Entrée : 5€
Gratuit pour les enfants

Renseignements : Office de Tourisme 05.65.63.06.80

exposition

les trésors architecturaux
des villes d'eaux du Massif central

Mai - Octobre 2013
à l'occasion des 17 ans
de la Route des Villes d'Eaux
du Massif Central

**ROUTE
DES VILLES
D'EAUX
MASSIF CENTRAL**

www.cransac-les-thermes.com

L'Europe
songage
en Midi-Pyrénées

Le joli mois de l'Europe en Midi-Pyrénées

Mai 2013

De nombreux
événements près
de chez vous !

RENCONTRES - EXPOSITIONS - PALAIRES - ANIMATIONS

Midi-Pyrénées lieu d'échanges
membres du programme de soutien des manifestations
www.ccr-midi-pyrenees.fr

« ART IN MINES DE JAZZ »

DANS LE CADRE DU FESTIVAL 2013 MINES DE JAZZ 2^{ème} RAPPEL

EXPOSITION PEINTURES
NICOLAS BENEDETTI
Château « Le Mirail » du 07 Avril 2013 au 01 Mai 2013
Vernissage le dimanche 07 Avril 2013 à partir de 18h00

EXPOSITION PEINTURES ET SCLPTURES
GÉRARD HERTZEL ET THIERRY GIBOU
Médiathèque de Cransac et Thermes de Cransac
du 13 Avril 2013 au 18 Mai 2013
Vernissage le samedi 13 Avril 2013 à partir de 18h00

EXPOSITION PHOTO - « FADONNAGE »
ÉRIC ROUAUX
DANS LE CADRE DU PRINTEMPS DE LA PHOTO
Médiathèque de Cransac
du 20 Avril 2013 au 01 Mai 2013
Vernissage le samedi 20 Avril 2013 à partir de 18h00

Louis BAUDEL
Pianiste-Interprète chante
Jean FERRAT

CRANSAC-LES-THERMES

VENDREDI 21 JUN 2013

à 21 h à la salle d'accueil.

Renseignements et réservations à
l'Office de Tourisme au 05.65.63.06.80.

Entrée : 8€.

Et aussi...

AU RENDEZ-VOUS DU BIEN-ÊTRE !

La Communauté de Communes du Bassin Decazeville-Aubin a initié depuis 2003, en collaboration avec la Municipalité et l'Office de Tourisme de Cransac-les-Thermes, l'organisation d'un Salon du Bien-être, tous les 2 ans, à Cransac-les-Thermes.

Pour l'édition 2013, dans l'environnement privilégié du parc thermal, une journée axée et renforcée sur le bien-être physique de la personne. Ce rendez-vous du « mieux vivre » et du « mieux être » a été un lieu privilégié pour les visiteurs trouvant des informations changeant leurs habitudes de vie, des conseils auprès de professionnels et un plein d'énergie ! Au programme, une journée découverte des Thermes, un Marché de Producteurs de Pays, des séances découverte de médecines douces, de détente, des ateliers, des initiations sportives, des conférences, et tout cela gratuitement ! Gros succès avec près de 1 500 visiteurs sur la journée sous un soleil radieux !



■ **MAIS ENCORE... CETTE ANNÉE, 14^e ÉDITION DES MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS:** mardi 18 juin, 02, 16 et 30 juillet, 06 et 20 août, 03 et 17 septembre.



Ces marchés de producteurs organisés en nocturne mettent en valeur l'authenticité des produits du terroir préparés à partir de savoir-faire traditionnels. Vous avez la possibilité de vous restaurer sur place dans une ambiance conviviale !

Cette année, plus d'une vingtaine de produits représentés avec entre autres, aligot, truffade, foie gras, canard, oie, charcuterie de porc et de sanglier, fromages, confitures, biscuiterie, pain de campagne, miel, vins régionaux, veau d'Aveyron, fruits, crêpes ... Organisés par l'Office de Tourisme à partir de 18h sur la Place Jean Jaurès.

LA FÊTE DU 13 JUILLET !



Manifestation organisée par les associations locales, le Forum des Associations et l'Office de Tourisme, avec au programme, vide-grenier, concert de piano, violon et violoncelle aux Thermes, bal populaire, et feu d'artifices tiré du parc thermal et des Thermes.

■ **LA 2^e ÉDITION DES « VACANCES MUSICALES À CRANSAC » :** STAGE DE PIANO, VIOLONCELLE ET MUSIQUE DE CHAMBRE : du dimanche 14 Juillet au samedi 20 Juillet 2013.

Stage accueillant des stagiaires de la région parisienne, autour de Lucie Turbil.



Concert de violoncelle et piano à 21h le samedi 13 juillet aux Thermes.
Concert des élèves et professeurs à 17 h le mercredi 17 juillet à l'église.
Concert de clôture le samedi 20 juillet à 17h à l'église.

■ **LE FESTIVAL FOLKLORIQUE INTERNATIONAL DU RGUE:** samedi 10 août: le MEXIQUE

Organisé par le Forum des associations, à 20 h 30 à la salle d'accueil. Soirée aux couleurs de la culture mexicaine. Les danses frappées sont nombreuses dans la tradition mexicaine, héritières rutilantes des flamencos espagnols. Les jupes immenses se déploient, les hommes s'affrontent au jeu de l'exactitude rythmique et de la virtuosité.



LA FÊTE DE CRANSAC: du mardi 21 août au lundi 27 août



Organisée pour la 2^e année par des associations locales soutenues par l'Office de Tourisme et la Municipalité. Un beau programme de festivités: soirée cabaret, marché de producteurs de pays, spectacle trial Aveyronnaise Classic, enduro moto, bals de quartier en soirée avec restauration sur place à thèmes, des concours amicaux et officiels de pétanque, tournoi de football, visite Musée les Mémoires de Cransac, quine en plein air, retraite aux flambeaux, corso fleuri, démonstration de danse country, fête foraine, feu d'artifices.

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE: Collectif Na Capa Tanta, La légende du puits 61

Cinéma d'un nouveau genre « NCNC - Nuovo Cinema Neo Cinetico » > Création spécifique à l'initiative de la Communauté de Communes du Bassin Decazeville-Aubin dans le cadre des Journées du patrimoine: Patrimoine en scène, Acte 5 avec Derrière Le Hublot et la Mairie de Cransac. Samedi 14 et dimanche 15 sep-

tembre > 16h, 16h30, 17h et 17h30
Tous publics à partir de 8 ans, durée env. 1h15
Gratuit, jauge limitée à 50 personnes par séance >> réservation obligatoire à l'Office de Tourisme: 05 65 63 06 80



Après plus de quatre semaines de travail en résidence, vous allez pouvoir découvrir un film d'un genre nouveau, écrit, tourné et réalisé au cœur de Cransac et avec la complicité de certain(e)s Cransacoises et Cransacois.

Journées du Patrimoine: ouverture du musée Les Mémoires de Cransac

Ouverture gratuite au musée de 14h à 18h le samedi 14 et dimanche 15 septembre.



ÉGALEMENT D'AUTRES RDV DONNES PAR LES ASSOCIATIONS ...

- Quine de l'Office de Tourisme en soirée le Vendredi 06 septembre.
- Bal country en soirée le Samedi 14 septembre, organisé par Crans'Country des Thermes.
- Journée découverte aux Thermes, le dimanche 15 Septembre
- Soirée Jeux des Orteils au Soleil en soirée le vendredi 20 septembre.
- 7^e rallye des Thermes, samedi 21 et dimanche 22 septembre, organisé par Défi Racing.
- Course de lévriers, dimanche 22 septembre, organisée par l'ACLACTA.
- Projection d'un film « toi l'auvergnat, dernier paysan » le vendredi 27 septembre.
- Récital de chansons françaises par Louis Baudel, en soirée le Samedi 28 septembre, organisé par l'Office de Tourisme.
- Championnat régional concours de chiens de défense du Club Cynophile le Samedi 05 et Dimanche 06 Octobre.
- Projection d'un documentaire « Deux au Buron » sur l'Aubrac les vendredis 11 et 25 Octobre.
- Concours de sauts d'obstacles, centre équestre, le Dimanche 13 octobre.

RETROUVEZ TOUTES LES ANIMATIONS DANS L'AGENDA CRANSACOIS !

OFFICE DE TOURISME **
L'Envol - Place Jean Jaurès
12110 CRANSAC-LES-THERMES
Tél.: 05 65 63 06 80
fax: 05 65 63 03 29
e-mail: officedetourisme.cransac@wanadoo.fr
www.cransac-les-thermes.fr



La communication par l'Office de Tourisme

La documentation papier

Le dépliant

Réalisé en commun avec le Syndicat d'Initiatives d'Aubin.

Dans un souci de cohérence, de lisibilité et d'accueil du public, l'Office de Tourisme de Cransac et le Syndicat d'Initiative d'Aubin se sont associés pour présenter un outil de promotion et de communication mettant en avant la complémentarité des richesses locales, le thermalisme et l'offre patrimoniale, ainsi qu'un plan de ville.

Le guide pratique

Entièrement revisité en 2013, le guide pratique regroupe

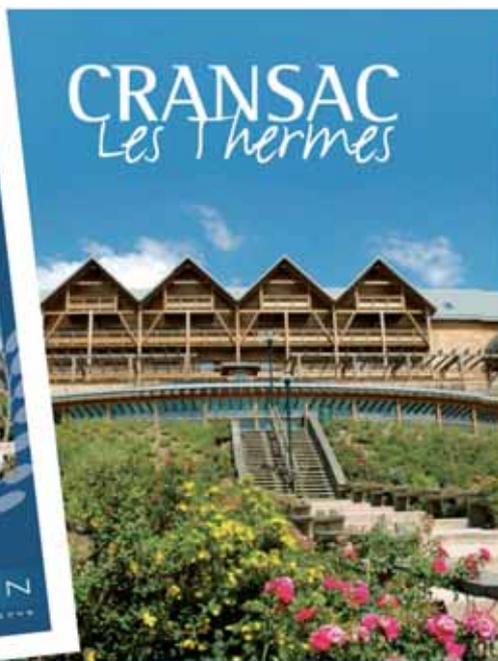
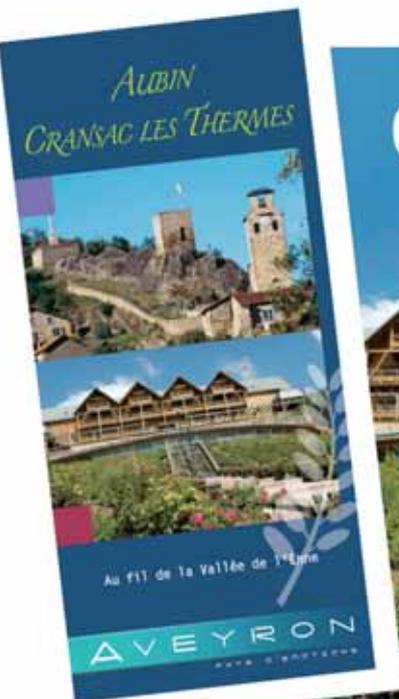
les renseignements pratiques utiles aux visiteurs et curistes désirant séjourner sur Cransac et ses environs: les différentes possibilités d'hébergements, les commerçants, les services de santé ainsi que les transports.

L'agenda Cransacois

L'agenda mensuel édité de Mars à Novembre, regroupe toutes les animations et activités proposées dans la cité thermale.

En projet

Un dépliant de communication sur le musée et l'œuvre. Il sera diffusé dans le courant du 4^e trimestre 2013 sur toute la région Midi-Pyrénées.



En complément, n'oubliez pas de vous procurer l'agenda des manifestations du Bassin, édité par la Communauté des Communes et renseigné par les Offices de Tourisme et Syndicat d'Initiative du Bassin.



Un point sur le numérique !

Nouveau site internet: www.cransac-les-thermes.fr

Le site internet avait été créé en 2007. Il a paru primordial de refondre ce site au vu de l'évolution des nouvelles technologies et de l'outil internet, et malgré un nombre toujours croissant de connexions.

Voici un site mieux adapté aux attentes des internautes avec un graphisme actuel, une simplicité et un confort d'utilisation, davantage d'interactivité, des accroches visuelles de qualité, l'intégration d'une base de données pour les hébergements et la restauration permettant une valorisation des prestataires.

Le site proposera prochainement une version anglaise et une version espagnole, puis un site web mobile adapté aux smartphones.

Les rubriques: Découvrir / Bouger / Thermalisme et bien-être / Séjourner / Ma ville et Informations Pratiques

En 2012, 49 272 connexions (soit 21 % de plus qu'en 2011).
Soit des moyennes par mois de 4 106 connexions, par jour de 135 connexions.



Nouveau service: Un point internet et un accès Wifi gratuit

L'Office de Tourisme a souhaité proposer un accès internet sécurisé aux visiteurs, clients et habitants, via la technologie Wifi. Un système a ainsi été mis en place en avril dernier, permettant d'être en règle avec la législation, interdire les téléchargements illégaux et authentifier les utilisateurs tout en conservant les données d'utilisation pendant une durée légale de 12 mois.

Chacun peut ainsi venir à l'Office de Tourisme pour se connecter à Internet, un poste informatique est à disposition gratuitement et à utiliser sur une courte durée afin que chacun puisse en bénéficier.

Par ailleurs chacun peut également se connecter au réseau Wifi disponible à proximité du bâtiment (dans la cour de l'Envol) avec son ordinateur portable ou son smartphone.

Un nouveau service à disposition, qui enregistre une moyenne de 100 connexions mensuelles sur les premiers mois d'installation.



Le camping municipal***

Camping municipal Les Faysses***



Ouvert du 5 mars au 20 novembre 2013



- Situé dans un cadre verdoyant, calme et ombragé, à 800 m du centre ville et à 1,5 km de l'Etablissement Thermal.
- 50 emplacements aménagés pour tentes et caravanes.
- Pavillon d'accueil (point phone, télévision, salon, mezzanine aménagée, accès wifi offert), sanitaires, lave-linge et sèche-linge avec jetons, accueil et animations. Petite épicerie, boissons et glaces. Terrasse avec barbecue, aire de jeux pour enfants.

• Tarif pour un emplacement, électricité comprise, pour 1 personne : 14,70 € / jour (+4,10 € par pers. supplémentaire).

• Forfait cure 2 pers. (3 semaines) emplacement et électricité compris : 15,60 € / jour

Taxe de séjour en sus

• Forfait pèlerin : 8,70 €



Camping • Tél. 05 65 63 05 95

Renseignements à la Mairie

Tél. 05 65 63 03 55 - Fax 05 65 63 02 92

E-mail : cransac@wanadoo.fr

Pour toute réservation, merci d'envoyer votre demande par écrit à la Mairie de Cransac.

Fréquentation de la saison 2012 de l'Hôtellerie de plein Air :

647 arrivées pour 7349 nuitées enregistrées

L'AIRE DE CAMPING-CARS :

LES ARRIVEES :
128 arrivées

LES NUITEES :
167 nuitées (2.50 %)

LE CAMPING :

LES ARRIVEES :
304 curistes
215 touristes

LES NUITEES :
6 663 nuitées curistes (90.50 %)
519 nuitées touristes (7 %)

Par rapport à 2011, nous avons constaté une hausse du nombre d'arrivées curistes et une baisse du nombre d'arrivées touristes. Le nombre de nuitées (curiste + touriste) est en hausse par rapport à 2011 (496 nuitées de plus).

Le nombre de curistes a été en hausse quasiment tous les mois sauf en mai. À noter en juillet une hausse de 50% des arrivées curistes par rapport à 2011. La hausse ressentie en 2011 concernant les arrivées et nuitées curistes au mois de septembre s'est confirmée en 2012.

Services proposés en sus aux campeurs :

Prêt de petit équipement : matériel de repassage, micro-ondes
En juillet et août : accès à la piscine du Gua offert par la Municipalité.
Mise à disposition de plantes aromatiques.
Accès Wifi gratuit et ordinateur à disposition.

Nouveauté 2013 :

Un nouveau forfait a été mis en place : le forfait pèlerin.

La liaison Jacquaire Conques-Toulouse passant désormais par Cransac, il semblait pertinent d'offrir un service adapté aux marcheurs, avec un forfait de 9 euros par marcheur pour une nuit, taxe de séjour comprise.

Quelques chiffres et tendances sur 2013 :

De mars à juin 2013, données enregistrées au camping par rapport aux données de la même période de 2012 :

LES ARRIVEES :	LES NUITEES :
138 curistes (soit 15 % de plus)	3 074 nuitées curistes (soit 30 % de plus)
83 touristes (soit 36 % de plus)	254 nuitées touristes (soit 139 % de plus)

Soit un total d'arrivées global en hausse de 22 % et un nombre de nuitées global en hausse de 34 %.
Des réservations pour le mois de septembre affichant un camping pratiquement complet.

Une bonne santé s'affiche ainsi pour notre camping !

En 2013, l'adhésion de Cransac-les-Thermes à l'association de la route des villes d'eaux du Massif Central

Qui est cette association ?

Créée en 1998 et ayant son siège à Royat (Puy de Dôme), cette association regroupe 18 stations dans 5 régions et 9 départements.

Quels sont les axes de travail de cette Association ?

- La mise en place d'actions de promotion du réseau « Route des Villes d'Eaux du Massif Central » pour le volet Bien-Etre et le volet Patrimoine-Culture.
- Un travail de structuration, de mise en marché et de commercialisation de l'offre des « Produits villes d'Eaux » mené par l'association avec les prestataires touristiques des Villes d'Eaux auprès des tours-opérateurs nationaux.
- La mise en place d'une démarche de développement et de valorisation du patrimoine architectural des Villes d'Eaux.

Une exposition réalisée sur les Trésors Architecturaux des Villes d'Eaux du Massif Central

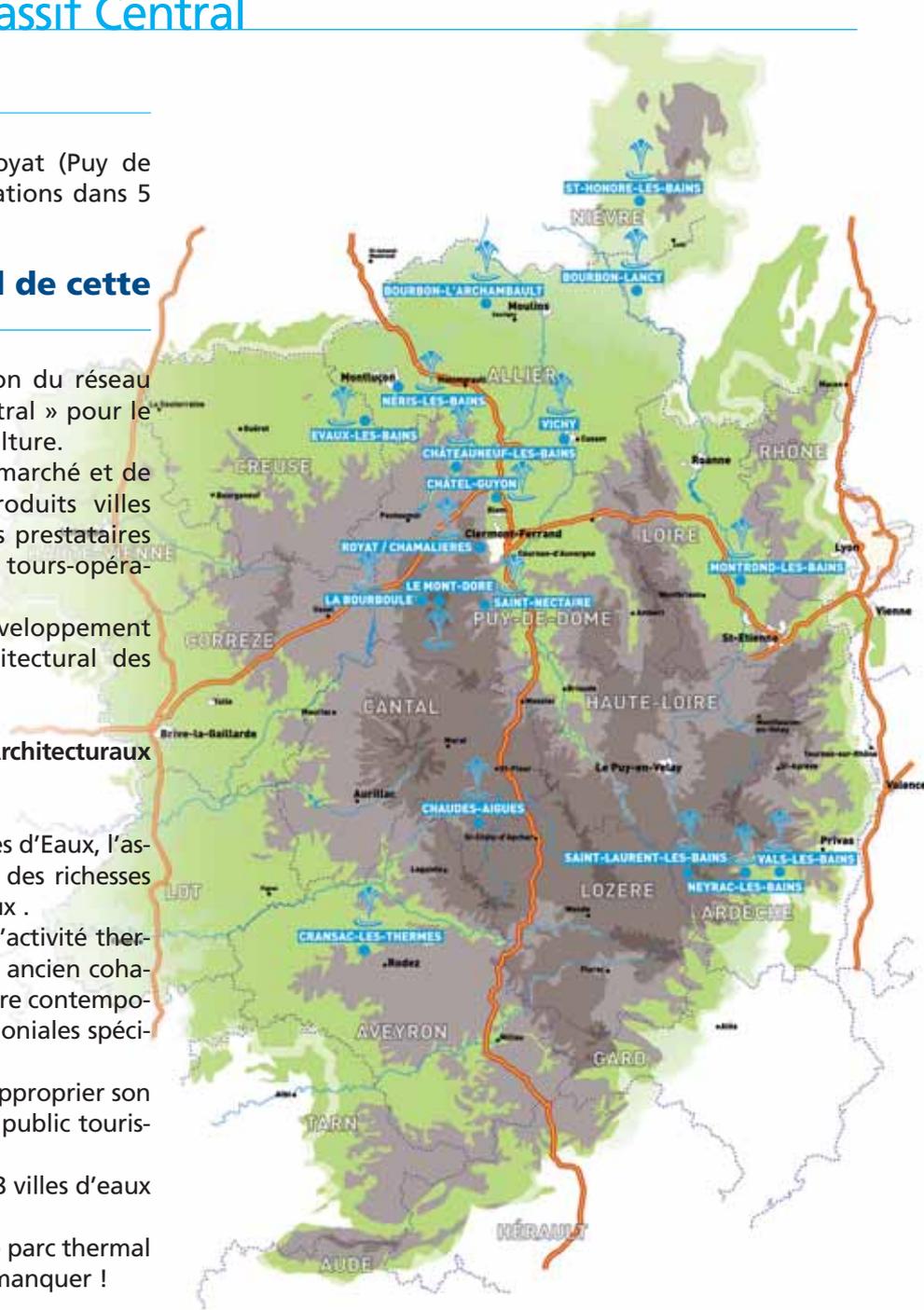
À l'occasion des 15 ans de la Route des Villes d'Eaux, l'association a réalisé une exposition traitant des richesses architecturales et humaines des villes d'eaux.

Une exposition qui retrace l'évolution de l'activité thermique dans le massif Central (le patrimoine ancien cohabitant avec l'activité thermique et de bien-être contemporaine) et qui aborde des spécificités patrimoniales spécifiques à notre station.

Un outil pour la population locale pour s'approprier son patrimoine et une offre culturelle pour le public touristique.

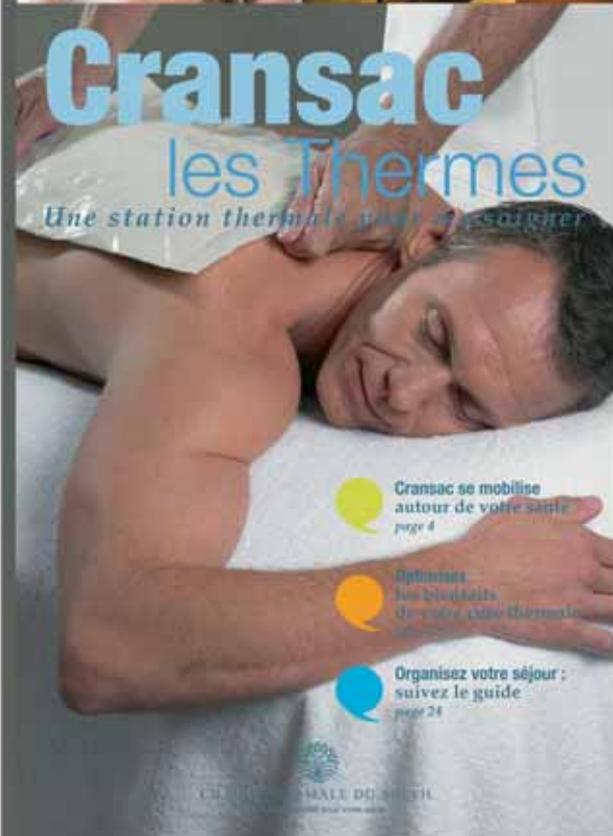
Une inauguration synchronisée entre les 18 villes d'eaux réalisée le mercredi 15 mai 2013 à 15h15.

Une exposition de qualité, présente dans le parc thermal cransacois jusqu'à mi-novembre, à ne pas manquer !



Le Thermalisme

Petits rappels



En 2011 :

- 4 385 curistes avec une progression de + 12 % soit 3 483 curistes sécurité sociale soit 902 curistes remise en forme

En 2012 :

- 5 435 curistes dont :
 - 3 797 curistes sécurité sociale (progression de + 9 %) ;
 - 1 638 curistes remise en forme.

En 2013 :

OBJECTIF 4000 : Pour la première fois de son histoire les Thermes de Cransac sont susceptibles de dépasser la barre symbolique des 4000 curistes de 3 semaines, ce qui représenterait 1/3 de curistes en plus qu'il y a 4 ans (3044 en 2009).

3 ANNIVERSAIRES EN 2013 :

- 50 ans du renouveau du Thermalisme à Cransac (1963) ;
- 10 ans du nouveau bâtiment (2003) ;
- 1^{er} anniversaire du nouveau Spa Thermal.

Cure Thermale en nocturne pour les actifs du 6 au 28 septembre.

La remise en forme continue de se développer avec la montée en puissance du Spa Thermal (ouvert toute l'année) pour sa deuxième année d'existence, d'autant plus qu'est proposé un nouveau soin étonnant « le bain hydromassant multi sensoriel » avec son ciel d'images (projection d'images de relaxation sur l'ensemble du plafond).

Cette année aussi un nouveau soin contre la cellulite, le cellu M6 qui se révèle extrêmement efficace pour remodeler une silhouette.

Cette année un très forte activité de groupes : comités d'entreprises, clubs de gym, Foyer de vie, club d'aînés, enterrement de vie de jeune fille, groupe de copains, notaires de l'Aveyron, Club de jumelages... une multitude de groupes sont passés aux thermes de Cransac pour faire des soins ou tout simplement pour visiter. De nouvelles propositions pour les curistes : Ateliers de Qi Gong et Bilan éducatif partagé.

Inauguration de l'Office de Tourisme, du Musée et du 3^e pôle de la Triangulaire

Elle a eu lieu le 6 juillet 2013 en présence de M. le Sous-Préfet et suivant un programme particulièrement réussi : matinée, présentation du Musée des Habitants par Yves LACOUT, Président de l'Association Les Amis de Cransac ; après-midi, inauguration officielle suivie d'un apéritif dînatoire et d'un concert dans la cour de l'ENVOL. Quelques photos :





Communauté de Communes

L'ANTENNE DE CRANSAC DU...

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DU BASSIN
... EST OUVERTE

Réponses aux questions posées

Qu'entend-on par « médiathèque » ?

Les médiathèques d'aujourd'hui ne sont plus à l'image des bibliothèques d'une certaine époque où le silence était règle d'or, où des livres fanés et poussiéreux remplissaient des rayonnages jusqu'au plafond...

Les temps ont changé. Aujourd'hui, dans les médiathèques on trouve une offre diversifiée : toutes sortes de livres, romans, biographies, essais, policiers, bandes dessinées, livres d'art, de poésie, de cuisine, de jardinage... mais aussi des CD pour écouter de la musique, des DVD pour visionner des films et des ordinateurs pour l'accès à l'internet.

Le cadre est agréable, confortable avec des fauteuils. On peut consulter les documents sur place ou les emprunter. L'espace offre aussi un coin pour les petits, pour l'heure du conte par exemple.

En fait les médiathèques sont des lieux de rencontre, d'échange, des lieux de culture pour tous. On y vient seul ou en famille. Ouvertes à toutes les classes d'âge, à tous sans distinction elles favorisent le lien social.

C'est pour toutes ces raisons que ce service à la population a été voulu gratuit.

Quel est l'intérêt dans le Bassin d'une mise en réseau des médiathèques ?

Dans le Bassin, le réseau des médiathèques est entièrement porté par la Communauté de Communes qui en assure le fonctionnement. C'est ce qui a permis de bénéficier de locaux particulièrement agréables et fonctionnels, du recrutement de bibliothécaires professionnelles, de la mise à disposition de tous les documents existant sur le réseau et aussi d'une politique d'achat et de renouvellement des collections offrant un éventail plus large puisqu'on n'a pas à acheter cinq fois le même titre. À ce jour, ce sont 43 000 livres, 1 000 CD, 1 000 DVD mis à disposition. Le résultat c'est un service de proximité, un service de qualité, un service de notre temps.

Ce réseau du Bassin est cité en référence par Monsieur Soumy de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) comme exemple à suivre.

On entend dire qu'on n'avait pas besoin d'une médiathèque à Cransac...

Au temps de la bibliothèque existante, on comptait une

trentaine d'abonnés, avec une majorité de curistes. L'ouverture de la médiathèque, le 6 Avril 2013 a motivé 300 visiteurs, le soir on a compté 76 abonnements et 247 prêts. Deux mois après, on en était à 154 abonnés. La preuve est donc faite : « Si, bien sûr ! À Cransac, on avait bien besoin d'une médiathèque ! ».

Quand on n'est pas un habitué, comment fait-on pour s'inscrire ?

On vient à l'ENVOL qui abrite la médiathèque, seul ou accompagné par un familier des livres.

La médiathèque est ouverte :

- le mercredi de 10 h à 12 h,
- le vendredi de 16 h à 18 h,
- le samedi de 13 h 30 à 15 h 30.

Dans un premier temps, on peut ne faire qu'une visite. On y trouve de l'accueil assuré par les professionnelles et les bénévoles qui ont la médiathèque au cœur. Ce personnel a toutes les qualités pour guider, informer, conseiller chacun selon ses désirs et ses goûts.

Si on devient un abonné, on vous attribue une carte personnelle qui donne droit à consulter le catalogue du réseau, d'emprunter dans une médiathèque et de rendre dans une autre, le réseau étant totalement informatisé.

La médiathèque de Firmi a ouvert le 11 Mai 2012, celle de Cransac le 06 Avril 2013, celle de Viviez préexistante reçoit quelques aménagements. L'ouverture de celle d'Aubin est prévue fin 2013 et celle de la tête de Réseau à Decazeville au 1er trimestre 2014. Le Réseau pourra alors être inauguré (mais on reçoit déjà des demandes de visite depuis d'autres départements).





Communauté de Communes



Le transport scolaire : une nouvelle compétence communautaire

■ Le Conseil général a transféré la compétence transport scolaire à la Communauté de communes qui sera donc en charge dès la rentrée 2013 de l'organisation du transport des quelque 520 élèves du Bassin. Sur la commune de Cransac, 61 élèves seront concernés et 3 circuits scolaires seront mis en place.

Une partie des élèves transportée avec le réseau TUB
Les élèves du primaire seront toujours transportés en car, alors que les élèves du secondaire (collège et lycée) prendront le TUB, dans la mesure où ils sont domiciliés à proximité d'un arrêt TUB. Dans le cas contraire, ils seront également transportés en car. Ainsi, à partir du 2 septembre 2013, les horaires des lignes TUB seront modifiés pour s'adapter aux horaires des établissements scolaires. Les lignes A et B seront maintenues. Aux horaires scolaires, la ligne B effectuera un circuit différent et sera baptisée ligne C.

Tarif de la carte scolaire

A partir de la rentrée 2013, sur l'ensemble du département, la carte de transport scolaire sera payante. Afin d'éviter de passer de la gratuité à 130 euros d'un coup,

les élus du Bassin proposent d'utiliser au maximum les capacités du réseau TUB afin d'abaisser les coûts de transport et de pouvoir proposer une carte de transport scolaire à 50 euros pour l'année. Ceci concerne tous les habitants des 5 communes de la Communauté de communes. En outre, en dehors des horaires scolaires, tous les élèves pourront utiliser leur carte scolaire pour emprunter le TUB sans supplément de tarif pendant 1 an (du 1^{er} septembre au 31 août, vacances incluses).

Délivrance de la carte scolaire

Les inscriptions scolaires ont été clôturées au 30 juin 2013 afin de finaliser l'organisation des 18 circuits scolaires qui vont couvrir le territoire en plus des lignes TUB. Toutes les familles qui se sont inscrites, ont reçu fin juillet un courrier de confirmation leur précisant le nom du transporteur, l'arrêt, les horaires ainsi que la date de retrait de la carte de transport à la Communauté de communes. Chaque commune sera convoquée à un jour différent entre le 26 et le 30 août. Les parents (ou une personne les représentant), viendront munis de la photo de l'enfant et du règlement de 50 euros (espèces ou chèque à l'ordre du Trésor public).

Journées Européennes du Patrimoine des 14 & 15 septembre NA CAPA TANTA ...un évènement à Cransac

■ La Communauté de Communes met tous les ans en valeur, lors des Journées du Patrimoine, une Commune du Bassin, par une résidence d'artistes. Après Viviez, Decazeville, Firmi et Aubin, c'est le tour cette année de Cransac.

Na Capa tanta ? Un drôle de nom ! Non ! ? Nacapatanta est une compagnie cosmopolite, on s'y appelle Prisca, Jérémie, Gary, Alberto ou Amanda ; on y parle les langues du monde, français, castillan, catalan, italien, anglais, hébreu ; on y entend tous les accents... comme à Cransac du bon vieux temps de la mine !

La compagnie s'est déjà produite en de nombreux lieux. On l'a vue à Port-Saint-Louis-du-Rhône, à la Baule, à Arles, à Marseille, à Barcelone, à Sète, à Chalon-sur-Saône, Balaruc, Cambo-les-Bains... et à Capdenac en 2011, accueillie par « Derrière-le-Hublot » (DLH) pôle des Arts de la Rue en Région Midi-Pyrénées. C'est par l'intermédiaire et sous les conseils de DLH que Na Capa Tanta s'est posée à Cransac cette année.

Elle a séjourné à Cransac à trois reprises, en Avril, en Mai

et en Juin où elle n'est pas passée inaperçue. Une centaine de cransacois ont pu être les acteurs d'une course de voitures qui n'a jamais démarré !

Du vrai cinéma. Mais un drôle de cinéma ! Du Nuovo Cinéma Néocinético ou NCNC Du cinéma sans caméra ! Seulement de la photographie ! Et on ne sait rien de l'histoire qu'on est en train de tourner ! Mais on tourne !

Ce que l'on sait c'est que c'est un travail sur le territoire avec les habitants et les acteurs locaux, qu'au final on verra un film d'un genre nouveau, un parcours spectacle qui mélange l'univers du cinéma, de la photographie et du théâtre.

Si vous voulez savoir la fin du film, prenez dès maintenant rendez-vous et notez bien sur vos agendas :

**« 14 et 15 Septembre 2013, NA CAPA TANTA »
À ce que l'on sait, vous ne devriez pas avoir
à le regretter ! Surtout n'attendez pas !
Le 16 , il sera trop tard !**

Programme local de l'habitat

Liaison urbaine AUBIN-CRANSAC

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie, des opérations de démolition-déconstruction de bâtiments délabrés et vétustes sur la route Aubin-Cransac, ont débuté comme prévu.
La maison située dans la rue Jules Guesde a été rasée dégagant ainsi un bel espace et permettant de laisser la place à un réaménagement en projet qui verra le jour prochainement.



Maison de santé pluridisciplinaire

Située à la lisière des deux communes d'AUBIN et de CRANSAC (côté entrée ouest de CRANSAC), la maison de santé pluridisciplinaire avance à grands pas.

Elle regroupera les professionnels de santé : médecins, kinésithérapeutes, infirmières libérales et centre de soins de l'UDSMA.

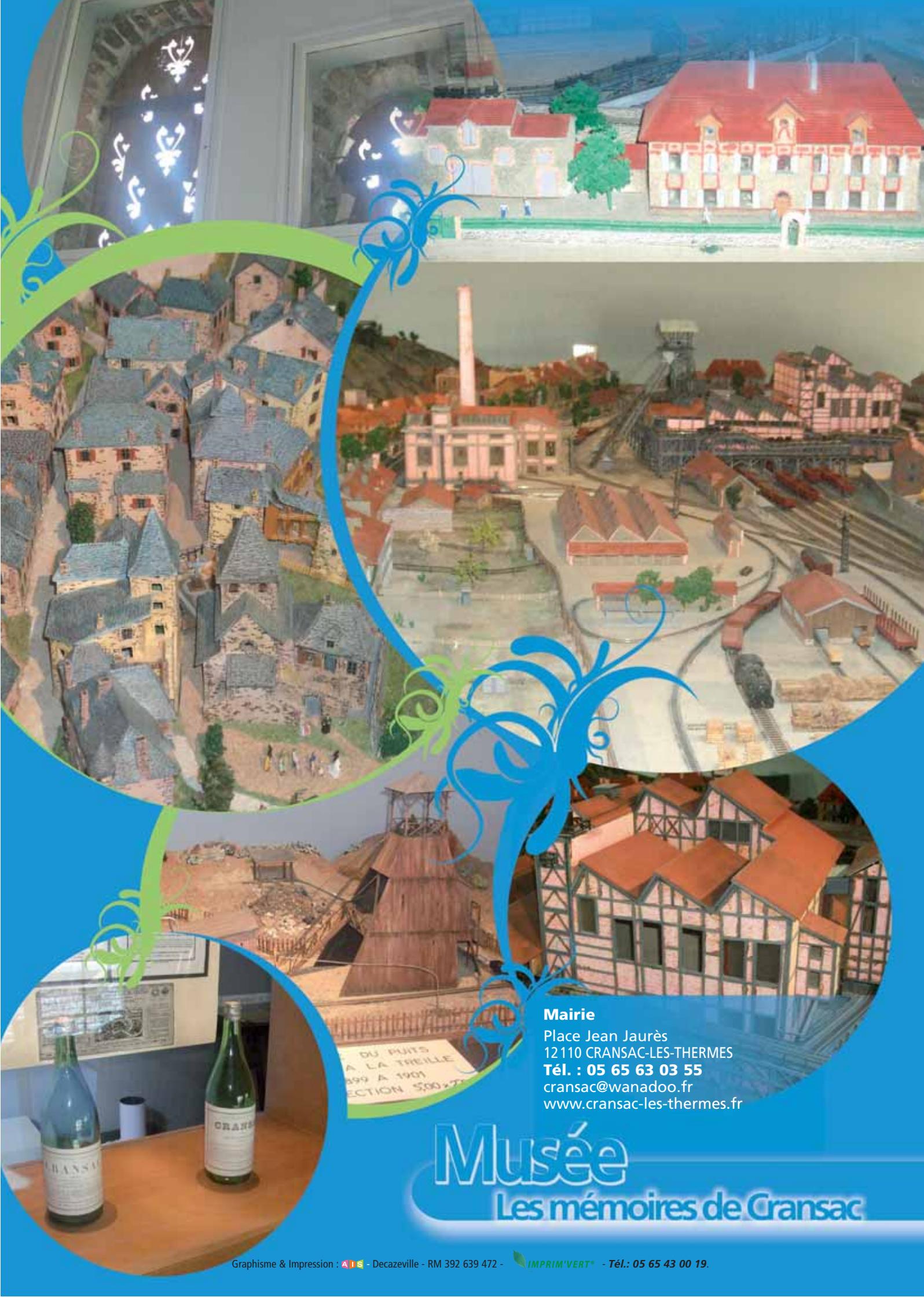
Elle devrait entrer en fonctionnement en fin d'année 2013.

Le coût d'investissement s'élève à 920.000 euros, financé par la Communauté de Communes, l'Etat, la Région et le Département.



Légende des
photos de
la 4^e de
couverture :

Mosaïque des photos du Musée Les mémoires de Cransac.



Mairie

Place Jean Jaurès
12110 CRANSAC-LES-THERMES
Tél. : 05 65 63 03 55
cransac@wanadoo.fr
www.cransac-les-thermes.fr

Musée

Les mémoires de Cransac